

# Plan directeur de recherche Sport et activité physique 2025-2028





## Impressum

Auteur: Office fédéral du sport (OFSP)  
Titre: Plan directeur de recherche Sport et activité physique 2025-2028  
Lieu: Macolin  
Année: 2024 (état: février 2024)  
Commandes: OFSP, [www.ofspo.admin.ch](http://www.ofspo.admin.ch)

Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion, sous quelque forme que ce soit, totale ou partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de l'éditeur et la mention des sources.

## Sommaire

|                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé .....                                                                      | 1  |
| 1 Introduction.....                                                               | 2  |
| 2 Aperçu du domaine politique .....                                               | 3  |
| 2.1 Mandat légal .....                                                            | 3  |
| 2.2 Orientation stratégique de l'OFSPQ .....                                      | 4  |
| 2.3 Rétrospective de la période 2021-2024.....                                    | 5  |
| 2.4 Enjeux et mesures à prendre .....                                             | 6  |
| 3 Axes de la recherche 2025-2028.....                                             | 7  |
| 3.1 Axe de recherche «Encouragement général du sport et de l'activité physique» . | 7  |
| 3.2 Axe de recherche «Encouragement du sport de performance» .....                | 10 |
| 3.3 Recherche sur des thématiques transversales .....                             | 15 |
| 3.4 Monitoring dans le domaine du sport et de l'activité physique .....           | 19 |
| 4 Financement 2025-2028.....                                                      | 20 |
| 4.1 Valeurs planifiées du financement direct.....                                 | 20 |
| 5 Acteurs et interfaces.....                                                      | 20 |
| 5.1 Description des principaux acteurs.....                                       | 20 |
| 5.2 Interfaces avec le domaine des hautes écoles.....                             | 21 |
| 5.3 Interfaces avec d'autres unités administratives de la Confédération .....     | 21 |
| 5.4 Collaboration avec d'autres organisations.....                                | 22 |
| 6 Organisation et assurance qualité .....                                         | 22 |
| 6.1 Organisation interne .....                                                    | 22 |
| 6.2 Objectifs en matière d'assurance qualité.....                                 | 23 |
| 6.3 Transfert des connaissances et diffusion des résultats .....                  | 23 |
| Annexes .....                                                                     | 24 |

Annexe 1: La recherche de l'administration fédérale (*élaborée par le SEFRI*).

Annexe 2: Liste des principaux acteurs

---

## Résumé

Le présent document, rédigé sous la direction de l'Office fédéral du sport (OFSP), est l'un des onze plans directeurs de recherche annexés au Message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI). Il définit les principaux axes de la recherche de la Confédération dans le domaine politique «Sport et activité physique» de 2025 à 2028.

La loi sur l'encouragement du sport<sup>1</sup> (LESp) et l'ordonnance sur l'encouragement du sport<sup>2</sup> (OESp) fixent les lignes directrices concrètes de l'encouragement du sport populaire, du sport de la relève et du sport de performance. Il en découle, pour le domaine politique «Sport et activité physique», caractérisé par son dynamisme, un besoin permanent de nouvelles connaissances de fond, que seule la recherche en sciences du sport peut continuer à apporter. Sur le plan du contenu, la recherche fédérale dans ce domaine se concentre sur l'étude empirique de l'efficacité et de l'efficience des mesures, des programmes et des projets fédéraux d'encouragement du sport populaire, du sport scolaire et du sport de performance.

Alors qu'entre 2004 et 2016, la recherche fédérale dans le domaine du sport et de l'activité physique a surtout consisté à soutenir les capacités de recherche en sciences du sport et la création d'établissements de recherche dédiés en attribuant sur concours des subsides à des projets de recherche, le plan directeur de recherche Sport et activité physique 2021-2024<sup>3</sup> s'est focalisé sur des mandats et des travaux de recherche intramuros menés par la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM).

Ce plan directeur donne une vue d'ensemble du domaine politique «Sport et activité physique» et décrit ses bases légales ainsi que ses orientations stratégiques. Il définit le cadre dans lequel s'inscrit la recherche fédérale menée par l'OFSP et met en lumière les sujets de recherche qui présentent un intérêt pour lui dans l'optique de l'accomplissement de sa mission. Le chapitre 3 décrit les principaux axes de la recherche fédérale consacrée au sport et à l'activité physique et détaille, pour chacun d'eux, les besoins en matière de recherche ou les champs thématiques qui se sont fait jour. Ce chapitre présente aussi les prestations de recherche que la HEFSM, en tant qu'unité de l'OFSP, fournit intramuros dans le cadre de la recherche fédérale pour mettre à la disposition de la Confédération les connaissances dont celle-ci a besoin.

La recherche de l'administration fédérale a pour objectif, d'une part, de fournir les bases nécessaires à l'accomplissement des tâches légales et à la préparation des décisions politiques et, d'autre part, de soutenir le développement de l'encouragement du sport. Ses axes thématiques dépendent aussi bien des priorités politiques que des objectifs stratégiques de l'office.

---

<sup>1</sup> Loi fédérale du 17 juin 2011 sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (loi sur l'encouragement du sport, LESp; [RS 415.0](#))

<sup>2</sup> Ordonnance du 23 mai 2012 sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (ordonnance sur l'encouragement du sport, OESp; [RS 415.01](#))

<sup>3</sup> [Plan directeur de recherche Sport et activité physique 2021-2024](#)

# 1 Introduction

L'administration fédérale lance et soutient la recherche scientifique dont les résultats servent à l'accomplissement de sa mission. La recherche scientifique réalisée dans l'intérêt public est communément appelée «recherche de l'administration fédérale». Par exemple, la mise à disposition de bases scientifiques pour le développement et l'aménagement de politiques dans différents domaines, pour les travaux d'exécution des prescriptions légales, pour les travaux législatifs ou encore pour les réponses aux interventions parlementaires et leur exécution font partie de la recherche de l'administration fédérale. Celle-ci peut inclure pratiquement tout le spectre de la recherche scientifique, de la recherche fondamentale au développement – p. ex. dans le domaine de la mise en place d'installations pilotes ou de démonstration – en passant par la recherche appliquée. Elle inclut également la mise en œuvre de mesures d'accompagnement de la recherche et le transfert de savoir et de technologie. Ses bases légales sont claires: outre l'art. 64 de la Constitution fédérale ([RS 101](#)), la révision totale du 14 décembre 2012 a fait de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI; [RS 420.1](#)) une loi-cadre pour la recherche de l'administration fédérale.

Les mesures à prendre dans le cadre de la recherche de l'administration fédérale sont définies dans la LERI (art. 16): (1) l'**octroi** de mandats de recherche, (2) l'entretien des établissements fédéraux de recherche (la recherche dite «intramuros»), (3) la réalisation de programmes de recherche propres en collaboration avec les établissements de recherche du domaine des hautes écoles, les institutions chargées d'encourager la recherche, Innosuisse ou d'autres organisations d'encouragement, (4) les subventions aux établissements de recherche du domaine des hautes écoles pour l'exécution de leurs programmes de recherche.

Mis à part son inscription dans la LERI, la recherche de l'administration fédérale se fonde sur les dispositions de lois spéciales et sur les ordonnances correspondantes. La Confédération y a défini des obligations spécifiques pour la réalisation de travaux de recherche intramuros et pour l'allocation de contributions (subvention) à des établissements, des programmes et des projets de recherche. En outre, il arrive que des contrats, conventions ou accords d'adhésion internationaux contiennent ou impliquent des obligations concernant le recours à la recherche de l'administration fédérale. Celle-ci joue dès lors un rôle important également sur le plan international.

La responsabilité générale pour la recherche de l'administration fédérale relève de la compétence des divers départements et offices fédéraux. La coordination générale est assurée par le comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration. Ce comité a pour tâches principales de coordonner la procédure d'élaboration des programmes pluriannuels et d'élaborer des directives relatives à l'assurance qualité. Les programmes pluriannuels sont élaborés sous la forme de plans directeurs transversaux pour chacun des onze domaines politiques fixés par le Conseil fédéral. Les objectifs principaux sont la coordination optimale des axes de recherche au sein des services de la Confédération et le recours aux interfaces entre les hautes écoles et les institutions d'encouragement de la recherche. Dans la perspective de la période FRI 2025-2028, un document commun aux offices fédéraux a été élaboré dans le cadre des travaux du comité de coordination. Il présente un aperçu de la recherche de l'administration fédérale, des principaux défis à venir ainsi que des champs d'action majeurs.

L'assurance qualité sert à garantir le respect des principes de la légalité, de l'adéquation, de l'efficacité et de la rentabilité dans la recherche de l'administration fédérale.

Les dépenses globales occasionnées en Suisse (sources de financement nationales et internationales) par la recherche et le développement se montaient à environ 24,6 milliards de francs en 2021 (statistique OFS). La part de la recherche de l'administration fédérale est faible (1,2 %, env. 282 millions de francs en 2021). L'économie privée constitue la source de financement principale avec 66 %, suivie par la Confédération (16 %), les cantons (11 %) et les investisseurs étrangers (5 %)<sup>4</sup>. Conformément à la LERI, la Confédération encourage prioritairement la recherche et le développement dans le domaine des hautes écoles, des organismes d'encouragement – tels que le Fonds national suisse, les académies des sciences et Innosuisse – des établissements de recherche d'importance nationale ainsi que de la coopération internationale dans le domaine de la recherche. La part de la recherche de l'administration fédérale représente à peu près 7,1 % des dépenses de la Confédération affectées à la recherche et au développement. Pour accomplir ses tâches, l'administration fédérale veille à une répartition judicieuse de ses activités de recherche.

Le présent plan directeur se focalise sur les besoins en matière de recherche de l'OFSPPO, mais définit aussi les questions de recherche présentant des recoupements avec d'autres domaines politiques. Il a pour objectif de garantir, au moyen des connaissances scientifiques requises, la base nécessaire au développement de la politique du sport et de l'encouragement du sport en Suisse. Il donnera au Parlement les informations souhaitées sur les domaines de recherche identifiés par la Confédération, tout en aiguillant les chercheurs vers les champs et les thèmes de recherche définis comme prioritaires pour l'accomplissement des tâches.

## **2 Aperçu du domaine politique**

Pour accroître les capacités de performance physique de la population, promouvoir la santé, encourager le développement global de l'individu et renforcer la cohésion sociale, la Confédération s'est assigné des buts, décrits dans la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp; RS 415.0) entrée en vigueur en 2012. Ces buts sont les suivants: augmenter l'activité physique à tout âge, valoriser la place du sport et de l'activité physique dans l'éducation et la formation, créer un environnement favorable au sport d'élite et à la relève dans le sport de compétition, encourager les comportements qui inscrivent les valeurs positives du sport dans la société et qui luttent contre ses dérives, et enfin prévenir les accidents liés au sport et à l'activité physique (cf. art. 1 LESp).

### **2.1 Mandat légal**

L'art. 64 de la Constitution fédérale (RS 101) autorise la Confédération à encourager la recherche scientifique. Les activités de recherche de l'administration fédérale sont précisées dans la loi fédérale du 14 décembre 2012 sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI; RS 420.1). À la suite de sa révision totale, la LERI est devenue la loi qui encadre la recherche de l'administration publique fédérale (pour plus de détails, prière de consulter l'annexe 1): l'administration fédérale est un organe de recherche dans la mesure où elle fait de la recherche dans le cadre de l'exécution de ses tâches ou assume des tâches en matière d'encouragement de la recherche et de l'innovation (art. 4, let. d).

---

<sup>4</sup> Les données statistiques, en particulier celles relatives à l'industrie privée, comportent un certain degré d'incertitude.

Outre son inscription dans les dispositions de rang supérieur fixées par la LERI, la recherche dans le domaine politique «Sport et activité physique» est régie par les dispositions spécifiques de la loi du 17 juin 2011 sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp; RS 415.0). L'article définissant les buts de cette loi précise, à l'al. 2, que pour atteindre ses buts en matière d'encouragement du sport, la Confédération prend des mesures dans, notamment, le domaine de la recherche.

La recherche dans le présent domaine politique est assurée de deux manières. Premièrement, elle prend la forme, conformément au mandat légal, d'un soutien accordé à des établissements de recherche publics ou privés (recherche extramuros). Parmi les mesures autorisées par la loi, citons l'attribution de mandats de recherche (art. 68 OESp) ou l'octroi de subventions pour la réalisation de projets de recherche (art. 69 OESp).

Deuxièmement, la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM), en tant qu'unité de l'OFSPo (art. 26, al. 3, LEsp), effectue des travaux de développement et de recherche orientée vers les applications dans le domaine des sciences du sport (art. 58, al. 1, OESp). Elle exécute des tâches de recherche de la Confédération dans le domaine du sport et de l'activité physique, notamment pour le conseil politique, l'expertise, l'évaluation et le monitoring en vertu de l'art. 58, al. 2, OESp (recherche intramuros).

## 2.2 Orientation stratégique de l'OFSPo

L'OFSPo est le centre de compétences de l'encouragement du sport en Suisse. Il gère les centres sportifs de Macolin et de Tenero, propose des formations de base et des formations continues, fournit des prestations et s'engage en faveur de conditions-cadres appropriées pour le sport. Avec la HEFSM, l'OFSPo gère un institut de haute école spécialisée au bénéfice d'une accréditation institutionnelle conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE; RS 414.20). En dehors de travaux de recherche de l'administration fédérale, la HEFSM mène des recherches reposant sur des approches interdisciplinaires en sciences du sport et portant sur des questions à orientation pratique liées au système sportif suisse dans le cadre de coopérations nationales et internationales. Elle sollicite des fonds de recherche sur concours et effectue des recherches pour le compte de tiers.

L'orientation stratégique de l'OFSPo est basée sur un état des lieux stratégique complet de l'encouragement du sport pratiqué par la Suisse, qui recense les opportunités et les risques pour le sport dans notre pays, ainsi que les forces et les faiblesses de l'office.

La stratégie faîtière de l'OFSPo comprend deux tâches stratégiques principales:

**L'encouragement général du sport et de l'activité physique** soutient des offres ciblées et adaptées aux besoins de toutes les catégories d'âge et de tous les niveaux de performance, dans l'intérêt de la capacité de performance, de la cohésion sociale et de la santé de la population, et souligne l'importance d'espaces propices à l'activité physique appropriés et accessibles.

### **Encouragement du sport de performance**

L'OFSPo soutient le sport d'élite et la relève dans le sport de compétition dans ses champs d'activité suivants: formation de base et formation continue, recherche et développement, subventions et participation à l'aménagement des conditions-cadres.

## 2.3 Rétrospective de la période 2021-2024

Dans le domaine de l'encouragement général du sport et de l'activité physique, les résultats d'une étude à long terme concernant le développement de l'activité physique chez les enfants et les adolescents ont été publiés.<sup>5</sup> Cette étude a notamment montré qu'un environnement résidentiel favorable à l'activité physique joue un rôle important quant au comportement ultérieur en matière d'activité physique et de sport. Les enfants moins actifs physiquement pratiquent plus rarement un sport et quittent plus rapidement les clubs de sport à l'adolescence. Un autre projet a examiné dans quelle mesure le passage de l'école enfantine à l'école primaire influence le comportement des filles vis-à-vis de l'activité physique.

L'enquête menée auprès de la population peu après la pandémie de Covid-19 sur son comportement en matière de sport et d'activité physique a également fourni de précieux enseignements.<sup>6</sup> Les résultats montrent que l'activité sportive a repris après la levée de l'ensemble des mesures, sans toutefois avoir retrouvé, à l'été 2022, son niveau d'avant la pandémie.

En tant qu'organe de recherche intramuros, la HEFSM a traité les aspects suivants dans le cadre de la thématique transversale «Femmes et sport»: «Conditions pouvant favoriser l'augmentation du nombre des femmes dans le sport organisé», «Sport d'élite au féminin» et «Activité sportive des filles et des jeunes femmes». Les rapports «Encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – État des lieux et mesures requises»<sup>7</sup> et «Encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – Recommandations et exemples de mise en œuvre»<sup>8</sup> ont été publiés en collaboration avec la fondation Laureus Switzerland.

Dans le cadre du soutien scientifique apporté à l'Armée suisse, il a été possible de prouver la grande fiabilité des résultats des tests d'autoévaluation de la performance physique. Ce résultat a renforcé la confiance accordée à l'application mobile mise à disposition par l'armée pour maintenir et améliorer la capacité de performance physique. Des modèles pour la prévention des blessures ont également été élaborés à partir de données de monitoring.

En matière d'assurance qualité dans l'enseignement du sport, ce n'est plus la scolarité obligatoire qui a été au centre de l'attention mais les offres des institutions de droit privé (clubs et fédérations). L'analyse a porté sur la qualité de l'enseignement du sport et des processus d'apprentissage.

Le management du sport constitue un champ d'activité majeur de l'encouragement du sport. En collaboration avec des hautes écoles partenaires, la HEFSM est parvenue à définir les compétences pertinentes des personnes appelées à travailler dans ce domaine. Des recommandations ont ainsi pu être formulées à l'intention des employeurs, des étudiants et des établissements de formation.

Dans le domaine du sport de performance, de nouvelles méthodes de mesure et d'entraînement

---

<sup>5</sup> Étude SOPHYA (2022) voir [Étude SOPHYA: Voici comment les enfants et les adolescents bougent en Suisse \(admin.ch\)](#)

<sup>6</sup> Sport Suisse light 2022 - Les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur le comportement sportif de la population suisse; voir [Sport Suisse \(admin.ch\)](#)

<sup>7</sup> Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – État des lieux et mesures requises (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

<sup>8</sup> Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – Recommandations et exemples de mise en œuvre (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>



ont été élaborées ou optimisées de manière pluridisciplinaire (psychologie, biologie, biomécanique). En ce qui concerne l'encouragement de la relève, des systèmes de compétition spécifiques ont été étudiés sur la base de résultats scientifiques afin d'améliorer le développement sportif des enfants et des adolescents. Dans différents sports d'équipe, des facteurs spécifiques au sexe, à la psychophysiologie et à la biomécanique ont été étudiés en vue d'une meilleure planification des charges d'entraînement et pour prévenir le surentraînement. Les résultats de ces travaux ont été intégrés dans les nouveaux documents J+S.

Enfin, au cours de la période écoulée, l'accent a été mis sur l'étude de la santé mentale des entraîneurs mais aussi des athlètes. Les connaissances acquises ont permis de développer des méthodes et des mesures qui protègent la santé mentale des intéressés et contribuent ainsi de manière importante à la performance.

## **2.4 Enjeux et mesures à prendre**

La loi sur l'encouragement du sport (LESp; RS 415.0) et l'ordonnance sur l'encouragement du sport (OESp; RS 415.01) fixent les lignes directrices concrètes de l'encouragement du sport populaire, du sport de la relève et du sport de performance. Il en découle, pour le domaine politique «Sport et activité physique», qui se caractérise par son dynamisme, un besoin permanent de faire progresser le savoir, besoin auquel la recherche en sciences du sport peut continuer à répondre.

Après avoir, pendant les premières périodes régies par le plan directeur, soutenu les capacités de recherche en sciences du sport et la création d'établissements de recherche en sciences du sport en attribuant sur concours des subsides à des projets de recherche (art. 69 OESp), la recherche fédérale dans le domaine du sport et de l'activité physique se focalise désormais sur les savoirs utiles à l'accomplissement des tâches.

Sur le plan du contenu, elle se concentre sur l'étude empirique de l'efficacité et de l'efficience des mesures, programmes et projets fédéraux d'encouragement général du sport et de l'activité physique et de promotion du sport de performance. Le recentrage sur ces thématiques découle des changements apportés à l'encouragement du sport sur les plans juridique et conceptuel dans le cadre de la loi sur l'encouragement du sport et du plan d'action de la Confédération pour encourager le sport. Pour que l'encouragement du sport soit efficace et efficient, il faut disposer de données empiriques sur les résultats et le rendement des programmes, projets et mesures soutenus avec l'argent public. Ces données sont notamment fournies par (a) des évaluations des effets de l'encouragement du sport des enfants et des adolescents à travers le programme «Jeunesse et sport» et (b) des études sur l'efficacité et l'efficience des mesures que prescrit la législation pour encourager le sport de la relève et le sport d'élite, favoriser les activités physiques et sportives à l'école, promouvoir la qualité de l'éducation physique et encourager l'organisation et la réalisation de grandes manifestations sportives internationales en Suisse. Les valeurs dans le sport ont pris beaucoup d'importance ces dernières années, notamment après les révélations relatives aux abus dans le sport de performance et le sport d'élite. Ces révélations ont suscité un débat de fond sur l'éthique sportive et les systèmes de valeurs qui s'y rapportent, ainsi que sur la bonne gouvernance. La création d'un service de signalement indépendant en janvier 2022 ainsi que l'élaboration de bases légales conditionnant les futures aides financières allouées aux organisations sportives au respect de normes minimales doivent permettre de renforcer fondamentalement la sensibilisation à l'éthique dans le sport. Dans le domaine de l'éthique, les travaux de recherche sont principalement des travaux d'évaluation, qui portent sur

des approches préventives ou innovantes, l'efficacité des mesures prises, les formations et les guides élaborés ainsi que le développement et la mise en place d'indicateurs pertinents.

Le chapitre suivant concrétise les axes de la recherche fédérale dans le domaine politique «Sport et activité physique», et indique précisément quels savoirs (champs thématiques) seraient utiles. Il présente aussi les prestations de recherche fournies intramuros par la HEFSM dans le cadre de la recherche fédérale pour répondre aux besoins de la Confédération (conformément à l'art. 58, al. 2, OESp).

### **3 Axes de la recherche 2025-2028**

Les axes de recherche et les champs thématiques qui en découlent pour la période de recherche 2025-2028 sont fonction des tâches stratégiques principales de l'OFSPPO («Encouragement général du sport et de l'activité physique» et «Encouragement du sport de performance»; voir chapitre 2). Outre ces deux axes de recherche, les besoins en connaissances dans les «thématiques transversales» sont également mis en avant car ils revêtent une importance cruciale tant pour l'encouragement général du sport et de l'activité physique que pour le sport de performance. Parmi les nouvelles thématiques transversales, on retrouve les «Valeurs dans le sport» ainsi que le «Développement durable du sport», tandis que le thème «Femmes et sport» a déjà été mis en avant lors de la dernière période de recherche.

Il s'agit, pour les champs thématiques énumérés pour la période de recherche 2025-2028, d'une sélection qui, d'une part, n'est pas exhaustive et qui, d'autre part, ne peut pas être traitée intégralement. La mise en œuvre et le traitement des questions considérées comme prioritaires pour la politique du sport et de l'activité physique seront assurés soit dans le cadre d'un appel à projets, soit par la HEFSM.

#### **3.1 Axe de recherche «Encouragement général du sport et de l'activité physique»**

##### **3.1.1 Description**

Les nombreux effets bénéfiques de l'activité physique et du sport pour la santé sont scientifiquement démontrés. Les effets préventifs d'une activité physique régulière ont pu être quantifiés, chez les enfants et les adultes, pour un nombre considérable de maladies non transmissibles. De manière générale, l'activité physique a une influence positive sur la santé physique, mais aussi sur la santé mentale, raison pour laquelle l'OMS a formulé des recommandations en matière d'activité physique. L'encouragement du sport et de l'activité physique pour les personnes qui sont dans la seconde moitié de leur vie mérite une attention particulière. L'activité physique régulière contribue au maintien des capacités fonctionnelles et, partant, de l'autonomie et de la qualité de vie dans la vieillesse.

L'activité physique régulière contribue au maintien des capacités fonctionnelles et, par conséquent, de l'autonomie et de la qualité de vie dans la vieillesse. Étant donné que la sédentarité a un impact négatif sur le développement général des enfants, sur les facteurs de risque de maladies non transmissibles chez les adultes et sur la qualité de vie globale des personnes âgées, l'activité physique régulière est, toutes catégories d'âge confondues, source de grands bénéfices pour la société. Le sport populaire, avec son large éventail d'offres sportives, peut contribuer de manière considérable à un mode de vie actif.

Aujourd'hui, la population a une conception beaucoup plus large du sport qu'il y a 30 ans encore, ce qui se traduit par une offre sportive très diverse et dynamique. Bien que les prestataires d'activités sportives soient toujours plus nombreux et que la population diversifie de plus en plus ses activités physiques et sportives et les exerce en dehors des structures associatives traditionnelles, le club de sport continue à jouer un rôle important dans la mesure où il propose des offres adéquates à la population. Les quelque 18 000 clubs recensés en Suisse constituent la clé de voûte du sport de loisirs, du sport-santé et du sport de performance. Les besoins du sport de loisirs et du sport-santé, qui devraient favoriser la pratique du sport tout au long de la vie, nécessitent un développement des sports qui passe par des formes, des règles et des formats de compétition adaptés. Le parc des infrastructures sportives doit également être adapté à l'évolution des besoins et modernisé en conséquence. Par ailleurs, pour que les clubs puissent concrétiser leur offre sportive et leur mission sociale, en particulier dans le domaine de l'intégration et de la socialisation des enfants et des adolescents, il leur faut disposer d'un nombre suffisant de bénévoles engagés et formés de manière appropriée.

Le sport à l'école englobe toutes les activités physiques sportives dans le contexte scolaire. À l'instar du sport de loisirs, il joue donc un rôle central dans l'acquisition des connaissances et des habiletés physiques nécessaires à la pratique sportive chez les enfants et les adolescents. Dans toutes ces offres scolaires, le sport et l'activité physique sont subordonnés au mandat d'éducation et de formation que la société confie à l'école. Le sport et l'activité physique à l'école devraient contribuer à la socialisation sportive extrascolaire, de manière à ce que tous les enfants et les adolescents reçoivent une «éducation au sport» et soient en mesure de participer à la culture du sport et de l'activité physique. L'«éducation par le sport» est une approche pédagogique professionnelle qui consiste à activer le potentiel du sport et à contribuer au développement des enfants et des adolescents sur les plans moteur, physique, émotionnel, motivationnel, cognitif et social.

### **3.1.2 Champs thématiques**

Dans l'idée d'encourager le sport à grande échelle, le besoin de connaissances se fait principalement sentir dans les champs thématiques suivants:

- (1) Motifs et déterminants pour une activité sportive efficace à long terme
- (2) Possibilités et limites d'interventions spécifiques à des groupes cibles
- (3) Encouragement de l'enseignement du sport
- (4) Conception et diffusion d'offres d'activités sportives et physiques facultatives dans le cadre scolaire

#### **(1) Motifs et déterminants pour une activité sportive efficace à long terme**

L'activité sportive des adolescents et des jeunes adultes ne cesse de diminuer. Les projets visant à développer des interventions efficaces devraient englober, en plus du comportement, des déterminants sociostructurels – comme le contexte de l'activité sportive (école, lieu de travail, commune, manifestations sportives, etc.). Une attention particulière devrait être portée à la transition, difficile, de l'école à la formation professionnelle. Mieux connaître les motifs et les déterminants aide à cibler plus spécifiquement les mesures d'encouragement destinées aux jeunes et, partant, à améliorer leur acceptation et à atteindre les objectifs de l'encouragement du sport, qui vise à pérenniser la pratique sportive. La question est de savoir quelles formes de collaboration avec des prestataires d'offres sportives à bas seuil ou quelles offres dans le domaine du

travail social et de l'animation jeunesse pourraient contrecarrer la diminution de l'activité physique chez les jeunes de 15 à 18 ans.

À l'âge adulte, la population suisse pratique l'essentiel de son activité sportive en dehors des structures associatives traditionnelles. Existe-t-il, au niveau local et régional, des formes de collaboration et des synergies qui pourraient favoriser un enrichissement mutuel, contribuer au renforcement de l'intégration et du tissu social et, partant, à une meilleure utilisation des infrastructures disponibles et qui pourraient dès lors entraîner une augmentation de l'activité physique? Peut-on via le réseau local et par-delà le sport traditionnel (p. ex. associations d'immigrés, groupes d'aînés, etc.) toucher des groupes de population qui n'ont pas accès au sport? L'évolution des motifs de la pratique sportive et du choix des sports exigera de nouvelles infrastructures sportives. Quelles installations faudra-t-il construire? Quelles autres pourront être réaffectées? Quelles sont les manifestations sportives et physiques ayant une influence sur une activité sportive durable et comment celle-ci se propage-t-elle dans un espace donné?

## **(2) Possibilités et limites d'interventions spécifiques à des groupes cibles**

Les enquêtes périodiques menées auprès de la population suisse pour connaître ses habitudes sportives et sa conception du sport livrent de précieux renseignements pour l'encouragement du sport et font émerger des thèmes de recherche. Il subsiste toujours des inégalités sociales en ce qui concerne la participation de la population au sport. Comment les structures sportives peuvent-elles influencer la participation sportive de groupes ciblés?

Actuellement, nous ne disposons d'aucune donnée représentative sur le comportement en matière d'activité physique des personnes en situation de handicap et des personnes issues de la migration, ni sur le comportement en matière d'activité physique des personnes en fonction de leur orientation sexuelle. L'heure est venue d'examiner comment remédier à ces lacunes. Il serait notamment intéressant de savoir quels sont les facteurs individuels et structurels qui entravent ou au contraire favorisent la diversité et l'accès au sport. Nous aurions aussi besoin de savoir quelles conditions structurelles sont susceptibles d'amener les filles à faire du sport et à pérenniser cette pratique (voir chapitre 3.3). Enfin, le monde du sport doit également faire face à l'évolution démographique et développer des idées d'offres adaptées au groupe hétérogène des seniors.

## **(3) Encouragement de l'enseignement du sport**

Le renforcement de la capacité d'action dans le sport est au cœur de l'encouragement du sport. L'efficacité de l'entraînement et de l'enseignement en matière d'apprentissage et de transfert détermine si, et dans quelle mesure, les offres d'encouragement du sport renforcent la capacité d'action dans le sport. Les enseignants, les entraîneurs et les moniteurs de sport devraient être formés pour concevoir un entraînement et un enseignement respectueux de l'éthique et efficace sur le plan de l'apprentissage de la capacité d'action. Pour ce faire, ils ont besoin d'un certain nombre de compétences spécifiques en matière d'enseignement, notamment de compétences éthiques et didactiques.

## **(4) Conception et diffusion d'offres d'activités sportives et physiques facultatives dans le cadre scolaire**

De nombreuses écoles proposent à leurs élèves différentes possibilités de pratiquer une activité physique ou un sport en complément des leçons d'éducation physique obligatoires. L'idée est de permettre à tous les enfants d'atteindre la durée d'activité physique quotidienne recommandée, soit une heure. Parmi ces possibilités, on compte en particulier les offres facultatives de



sport scolaire, les camps et journées de sport, mais aussi par exemple les activités proposées durant les pauses ou l'ouverture des salles de sport dans le cadre des structures d'école à journée continue. Des chiffres fiables relevés à l'échelle suisse concernant ces offres de sport et d'activité physique font toutefois défaut: quelles offres sont proposées dans combien d'écoles? De nombreux cours et camps sont réalisés dans le cadre de J+S et font donc l'objet d'un relevé statistique. Néanmoins, nombreuses sont les écoles à renoncer au soutien de J+S pour les activités qu'elles mettent sur pied et ainsi à échapper aux statistiques. Dès lors, il n'existe aucune vue d'ensemble des différents programmes des écoles en matière de sport et d'activité physique ni de leur répartition sur le territoire.

### **3.1.3 Axes de recherche de la HEFSM**

La HEFSM constitue un savoir sur la diversité et l'intégration dans et par le sport ainsi que sur la prévention des addictions, de la violence, de la marginalisation, du dopage ou des abus sexuels dans le sport. Elle s'intéresse notamment à des problématiques en lien avec l'encouragement des filles dans le sport, l'intégration des personnes en situation de handicap dans le sport et l'acquisition de compétences psychosociales au travers du sport.

La HEFSM publie par ailleurs des normes et recommandations sur la construction et l'exploitation des infrastructures sportives. Les exigences associées aux installations sportives évoluent constamment. Or, pour pouvoir conseiller au mieux les communes, institutions et clubs sportifs, il est nécessaire de disposer en permanence des toutes dernières connaissances sur le plan technique (p. ex. installations mobiles, gazons synthétiques).

L'Armée suisse bénéficie également des conseils scientifiques de la HEFSM concernant l'entraînement sportif, la condition physique et la charge physique ainsi que la prévention des blessures. Différents éléments seront étudiés dans les années à venir afin de maintenir et d'améliorer les performances physiques: l'effet de l'application mobile «ready #teamarmee» sur la condition physique, le taux de blessures ou encore le comportement général en matière de sport et d'activité physique des militaires.

On ignore si le développement des offres de formation de base et de formation continue pour les moniteurs J+S et les entraîneurs permettra d'acquérir de solides compétences en matière d'enseignement. Il n'est pas non plus certain que cela débouche sur des offres d'entraînement plus efficaces et de meilleure qualité, avec de meilleurs résultats d'apprentissage et de performance de la part des athlètes. Il convient donc également de déterminer comment développer les offres de J+S et de Formation des entraîneurs Suisse (FES).

## **3.2 Axe de recherche «Encouragement du sport de performance»**

### **3.2.1 Description**

Le sport de performance et le sport d'élite présentent un intérêt public et constituent l'une des forces motrices du développement du sport à l'échelle de la société. Ils représentent en effet un facteur de motivation pour le sport populaire, une vitrine internationale des performances nationales, un facteur d'identification nationale et un facteur économique de plus en plus important. L'axe de recherche «Encouragement du sport de performance» comprend notamment différents aspects des sciences de l'entraînement et du management du sport, le premier se concentrant sur le développement de l'athlète et le second englobant l'approche économique et la gestion du sport.

L'on constate, dans la plupart des sports, une constante augmentation du niveau de performance. De ce fait, le sport de performance est soumis à un effort d'innovation permanent: pour disposer d'une longueur d'avance sur d'autres nations, il doit optimiser ses méthodes actuelles tout en acquérant de nouvelles connaissances. Pour maximiser les chances de progression et de succès du sport de performance suisse, cet appui scientifique gagne toujours plus en importance. Les travaux de recherche visent donc tous le même but, dans quelque sport que ce soit: améliorer et étayer scientifiquement toutes les mesures d'entraînement et de compétition légales acceptées sur le plan éthique et non nocives pour la santé des athlètes et créer des bases pour la prise de décisions.

Pour pouvoir mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises, il est nécessaire d'assurer une compréhension globale entre l'ensemble des parties prenantes. Les fédérations nationales suisses se fondent ainsi sur le concept-cadre FTEM pour le développement du sport et des athlètes en Suisse, qui renvoie à quatre stades clés du développement des sportifs: F pour Foundation (fondements), T pour Talent, E pour Elite et M pour Mastery (niveau mondial). La recherche appliquée joue un rôle essentiel pour le sport de performance à ces quatre stades. Pour assurer le succès au niveau élite, il est indispensable de mettre en place un encouragement ciblé de la relève et des élites qui se fonde sur les connaissances issues d'une recherche interdisciplinaire appliquée continue. Étant donné que, jusqu'à présent, seules 10 % des études sur le développement biologique, psychologique et social des athlètes du sport d'élite ont inclus des femmes parmi leurs sujets, il y a là une lacune manifeste à combler. Il est donc important que les projets de recherche incluent des femmes parmi les personnes testées. Les autres besoins identifiés sur ce thème seront abordés dans le sous-chapitre 3.3 portant sur les thématiques transversales.

Le sport voit sa dimension économique jouer un rôle tout particulier. Les grandes manifestations sportives attestent de la viabilité commerciale du sport. La numérisation, les nouveaux médias et formats sportifs ont marqué le début d'une nouvelle ère pour le marché du sport. Ces changements ouvrent la porte à des modèles commerciaux inédits ainsi qu'à une plus grande diversité de voix et de contenus.

Les champions médiatisés, pris en exemple par la communauté sportive, aident les équipementiers à conquérir des parts de marché. Le sport lui-même, en particulier le sport de performance, devient un produit. Les biens et les prestations liés au sport prennent la forme d'offres commercialisables et monnayables. Ce phénomène a une influence sur les comportements individuels des athlètes et sur la gestion des clubs, des fédérations et des entreprises actives dans le domaine du sport. Il modifie les conditions de l'encouragement du sport et du sport de performance par l'État et par les milieux politiques, de même que le cadre juridique de sa pratique.

Le sport de performance est un instrument politique, et les effets positifs qu'il déploie justifient son soutien par l'État. L'accroissement de sa dimension économique modifie sa nature, et avec elle, les raisons de le soutenir. La transition numérique multiplie par ailleurs les possibilités de marchandisation du sport de performance et permet d'atteindre de nouvelles couches de la population. La dimension économique du sport fait de ce dernier une marchandise et son encouragement devient, dans ce contexte, un soutien à l'industrie. Aussi est-il essentiel d'étudier les changements qui découlent de la mainmise de l'économie monétaire sur le sport de performance de même que l'ampleur de ces changements et leurs manifestations pour pouvoir délimiter le cadre de l'encouragement fédéral du sport et en préciser les instruments.

### **3.2.2 Champs thématiques**

Du point de vue de l'encouragement du sport, le besoin de connaissances se fait principalement sentir dans les champs thématiques suivants:

- (1) Performance et santé
- (2) Préparation et performance en compétition dans des conditions normales et spéciales
- (3) Développement économique du sport
- (4) Professionnalisation du sport

#### **(1) Performance et santé**

Les connaissances relatives à la tolérance à l'effort et aux mécanismes physiologiques d'adaptation font partie intégrante des stratégies de prévention des blessures et de promotion de la santé des athlètes, en particulier pour la relève dans le sport de performance. Il est donc nécessaire de développer des protocoles d'études standardisés et adaptés à chaque sport afin de mettre en évidence, de manière individuelle, les points faibles de l'appareil locomoteur et de la santé mentale. Les résultats de ces études servent ensuite à établir, pour chaque sport, des programmes de prévention individuels et des profils d'exigences sous-tendus par un ensemble de facteurs sociaux, psychologiques, biologiques et biomécaniques définis autant que possible en fonction du sexe, de l'âge et du niveau d'entraînement des intéressés.

La capacité de récupération à l'issue des entraînements et des compétitions est l'un des facteurs décisifs en matière d'entraînement dans le sport de performance, et ce pour toutes les catégories d'âge. Or, pour permettre une récupération complète après une blessure, il faut connaître de manière approfondie les mécanismes d'action des charges d'entraînement appliquées durant la phase de réhabilitation. Ces nouveaux savoirs combinés aux résultats du diagnostic de performance et des examens et tests médicaux, physiothérapeutiques et psychologiques permettront de repenser les mesures de rééducation et, sur la base de preuves tangibles, de définir les étapes de la rééducation, l'objectif étant une reprise de la pratique sportive aussi dénuée de risques que possible.

Le développement durable des performances constitue le fondement des succès futurs dans le sport de performance. Il convient de définir des paramètres biologiques, psychologiques et sociologiques pour chaque phase de développement afin de soutenir au mieux les athlètes de la relève dans leur parcours. Seule cette approche leur permettra d'exploiter au maximum leur potentiel. La quantification et l'analyse des paramètres déterminants pour la performance et de l'état de santé des athlètes tout au long de leur parcours permettent de comprendre le phénomène d'adaptation, la relation dose-effet, l'état de santé et l'évolution de la performance dans une perspective globale. De nombreuses questions se posent encore quant à la systématique d'entraînement et de compétition de la relève à propos des effets à attendre, de la gestion optimale de l'entraînement, des formats de compétition adéquats et de la capacité de résistance. Les résultats de la recherche constituent la base d'un développement durable au sein de la relève et conduisent à long terme à une société plus performante et à la réussite dans le sport de performance.

#### **(2) Préparation et performance en compétition dans des conditions normales et spéciales**

La performance lors d'une compétition exige l'optimisation de tous les facteurs liés à la performance, dont le coaching. Il s'agit d'influencer positivement ces facteurs afin d'atteindre un niveau de performance aussi élevé que possible.

Pour soutenir au mieux les athlètes dans cette entreprise, il est nécessaire de réaliser des travaux de recherche et développement permettant de mettre au point des méthodes physiologiques et psychologiques de préparation aux compétitions puis d'évaluer leur efficacité à l'échelle individuelle à l'aide de simulations de situations de compétition.

Il s'agit en particulier de chercher à réduire l'effet des facteurs limitants liés au climat par différentes mesures (p. ex. acclimatation, refroidissement, réchauffement, préparation mentale, etc.), de façon à pouvoir optimiser la performance lors des compétitions. Ces questions sont également pertinentes dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

La compétition à proprement parler est également très exigeante pour les coachs et les entraîneurs. Les formations de base et les formations continues des entraîneurs dans le sport de performance et d'élite leur permettent d'entraîner et de conseiller les athlètes de manière efficace, empathique et ciblée, en se fondant sur des principes scientifiques et dans le respect de valeurs éthiques. Les entraîneurs s'inspirent notamment des modèles de la psychologie du sport, du coaching sportif et de la pédagogie du sport. La recherche doit maintenant s'attacher à développer des modèles de processus pédagogiques, andragogiques et psychologiques pour le coaching en compétition et à évaluer la manière dont les entraîneurs de sport de performance et de sport d'élite les appliquent efficacement en compétition.

### **(3) Développement économique du sport**

Les fédérations internationales et nationales élaborent et adaptent en permanence des règles de compétition standardisées. Diffusées à l'échelle mondiale, celles-ci constituent les moteurs du développement économique du sport du côté de l'offre. Les valeurs de fair-play et d'égalité des chances continuent à être tenues en haute estime. La solidarité envers les nations moins performantes et les athlètes les plus jeunes se manifeste largement. L'objet principal des analyses est donc l'adaptation des règles et des formats pour rendre les sports plus attractifs: quelles sont les ressources investies? Quels sont les titres sportifs particulièrement valorisés et prisés des athlètes? L'égalité des chances est-elle renforcée, la solidarité est-elle réelle? Pour mieux comprendre ces questions, il s'agira d'examiner les sports, disciplines et formats de compétition proposés par les fédérations sportives internationales.

Un ensemble de règles définissent le profil d'exigences à satisfaire pour la pratique des différents sports et pour les compétitions. Elles dosent également l'emploi de produits et de matériaux disponibles sur le marché (p. ex. combinaison de natation, cire, chaussures). Le matériel, sa conception et sa mise au point revêtent une grande importance. Dans certains sports, ils peuvent même déterminer les performances. Comment la technicisation fait-elle évoluer les compétitions sportives? Quelles sont les nouvelles chaînes de valeur qui se créent pour l'industrie du sport? Cette technicisation et cette numérisation du sport doivent être décrites et leur influence sur la pratique sportive quantifiée à partir d'exemples choisis.

Le sport est «fourni» aux médias sous une forme toujours plus appropriée. Les médias en décuplent l'impact et le rendent encore plus attractif pour les sponsors, accroissant dans le même temps la valeur des droits de retransmission et de licence: quels sont les sports et les formes de compétitions qui enflamment les spectateurs, qui remplissent les stades et assurent les audiences télé les plus élevées? Comment les compétitions sont-elles mises en scène et commercialisées? À qui appartiennent les droits? Il s'agit d'expliquer la mise en scène du sport dictée par la demande à partir d'exemples choisis et de décrire son influence sur la pratique sportive et les compétitions. Mieux comprendre ces interactions permettra d'optimiser les bases nécessaires à la prise de décisions pour les acteurs du monde du sport.



Avec l'économisation du sport, l'encouragement de droit public reposant sur le fédéralisme voit aussi évoluer les exigences qui lui sont posées: grâce à quelles mesures l'encouragement suisse du sport d'élite entend-il permettre aux athlètes suisses de s'imposer sur la scène internationale? Les stratégies d'encouragement suisses peuvent-elles rivaliser en comparaison internationale? Il convient en outre d'étudier les particularités du système fédéraliste du sport et de mettre en évidence les processus d'encouragement de manière à assurer un encouragement du sport qui soit efficient et effectif mais aussi plus durable.

#### **(4) Professionnalisation du sport**

L'essor considérable des grandes manifestations sportives, la concurrence croissante qu'elles se livrent ainsi que les nouvelles disciplines et les nouveaux formats d'offres sportives impliquent des défis inédits en matière de management du sport. La professionnalisation, la transformation numérique, la répartition des tâches ainsi que la commercialisation intégrée progressent à grands pas dans le domaine du sport de performance. La professionnalisation est-elle quantifiable? Comment les organisations qui ont du succès atteignent-elles leurs groupes cibles? Comment les clubs et fédérations doivent-ils être administrés? Comment les manifestations sportives peuvent-elles être organisées pour éviter les déficits? Quels sont les facteurs qui font qu'une stratégie d'adaptation fonctionne à l'ère du numérique et du développement durable du sport de performance dans les trois dimensions (économique, sociale et écologique)? Des stratégies efficaces peuvent-elles être développées sur la base de modèles de management simples comme la conduite stratégique, le marketing, l'innovation, l'optimisation des processus de création de valeur et l'assurance-qualité?

À la suite du boom sportif de ces dernières années et de la dynamisation des offres sportives, de nouveaux débouchés professionnels et possibilités de carrière ont fait leur apparition dans le sport. Cette évolution s'observe dans l'encouragement général du sport et de l'activité physique, un secteur qui peut bénéficier d'infrastructures, de savoirs et de subventions. Ses acteurs, qu'il s'agisse de sportifs, de moniteurs, d'entraîneurs de fitness, de managers professionnels et bénévoles ou de prestataires, sont nombreux à développer leurs offres. Les attentes des milieux professionnels envers les (futurs) collaborateurs du secteur du sport sont devenues plus complexes. Ce marché comme les fonctions de ses acteurs se sont en effet largement professionnalisés, faisant également évoluer les pratiques en matière de gestion du personnel. Aujourd'hui, une organisation sportive moderne exige de ses cadres et de ses employés qu'ils réagissent rapidement, qu'ils s'adaptent, qu'ils fassent preuve de flexibilité et qu'ils aient développé les compétences essentielles pour répondre à ces nouvelles attentes. Ce sont donc de nouvelles questions qui se posent, sur les profils de compétences exigés ainsi que sur les formations existantes et futures, en particulier dans le domaine du management du sport et concernant la transition entre la phase de formation et la phase d'intégration et d'évolution sur le marché du travail.

L'essor du sport et sa professionnalisation entraînent aussi l'extension de centres de sport et d'entraînement. Les sportifs utilisent les centres d'entraînement pour se préparer au mieux tandis que les compétitions requièrent de véritables arènes. Les centres de sport et d'entraînement peuvent aussi être de véritables plateformes pour la recherche et l'innovation. Il s'agit de repérer les recettes qui fonctionnent en matière de gestion de ces centres: quels sont les produits et les services commercialisables et durables? Qu'est-ce qui justifie le versement d'éventuelles subventions publiques? La recherche sur ces questions doit permettre de renforcer ces mécanismes d'action et processus ainsi que de mieux cerner les bonnes pratiques en la matière.

### **3.2.3 Axes de recherche de la HEFSM**

La HEFSM effectue des recherches stratégiquement ciblées dans le domaine des sciences de l'entraînement de manière à faire progresser le savoir dans les deux premiers champs thématiques visés au chapitre précédent. Elle y ajoute des problématiques qui intéressent spécifiquement le sport d'élite.

Dans les domaines du développement économique et de la professionnalisation du sport, la HEFSM se concentre sur les champs thématiques présentés ci-après.

Le succès sportif d'un pays repose sur une multitude de facteurs qui interagissent entre eux et se développent à plusieurs niveaux, à l'instar du nombre d'infrastructures, de l'influence des parents, du soutien financier de l'économie et des pouvoirs publics, de l'intégration du sport à l'école ou encore de la médiatisation des disciplines sportives grâce à la communication et au marketing. Les études nationales et internationales «SPLISS» couvrent une partie des questions soulevées. Cependant, une lacune importante en termes de connaissances subsiste quant à la manière de concevoir et d'optimiser un développement durable des systèmes de sport de performance et de sport populaire dans un pays fédéraliste qui applique le principe de subsidiarité.

L'économie du sport en Suisse représente quelque 100 000 emplois répartis dans neuf secteurs d'activité et génère un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de francs. Par ailleurs, elle est aussi fortement stimulée par le bénévolat. La plupart des athlètes ne sont pas en mesure de financer eux-mêmes leur carrière sportive. Les organismes d'encouragement du sport investissent quant à eux en priorité dans les conditions d'exercice de l'activité sportive. Les athlètes peuvent profiter de plusieurs facilités liées par exemple à la Swiss Olympic Talent Card. Il convient de poursuivre les études portant sur les déterminants socio-économiques et la gestion de la carrière des athlètes. Deux études de la section Économie du sport soulignent le faible niveau d'institutionnalisation et de professionnalisation des métiers du management du sport. D'autres études portant sur les exigences et les compétences des futurs managers du sport seront lancées.

## **3.3 Recherche sur des thématiques transversales**

### **3.3.1 Description**

Certaines thématiques revêtent une importance croissante dans les réflexions actuelles sur le développement et l'encouragement du sport. Il s'agit de thématiques transversales qui comportent des tâches à long terme, dont certaines dépassent l'horizon 2025-2028 sur lequel se concentre le présent plan directeur.

Ces dernières années, la notion d'éthique dans le sport a gagné en importance, notamment en raison des révélations d'abus perpétrés dans le sport de performance et le sport d'élite. Dans ce contexte, il est même bien plus question d'un ensemble de valeurs à promouvoir que de simples comportements respectueux de l'éthique. En effet, les pays, les gouvernements et les organisations sportives nationales et internationales doivent également veiller à lutter contre les dérives du sport comme l'inefficacité et les mauvais systèmes d'incitation ou la manipulation des compétitions sportives. Cet aspect est pris en compte dans la recherche sur la «bonne gouvernance». La recherche en sciences du sport doit en outre permettre de générer des connaissances approfondies sur les défis posés par les effets écologiques, sociaux et économiques des organisations, des manifestations et des infrastructures sportives («Développement durable du sport»).

Le message FRI 2025-2028 mentionne l'«égalité des chances» comme une thématique transversale. À cet égard, l'accent est mis sur le champ thématique «Femmes et sport» dans le domaine des sciences du sport. L'accès équitable aux offres de sport et d'activité physique, la réalisation d'études prenant spécifiquement en compte la physiologie féminine dans le sport de performance ainsi qu'une représentation adéquate des femmes dans les organes de direction des organisations sportives sont au centre des préoccupations.

La numérisation et les innovations sont essentielles dans le sport (de performance). Le message FRI souligne que la numérisation est une thématique transversale qui doit être intégrée à tous les thèmes de recherche dans le sport. Les nouvelles technologies et les procédés d'imagerie permettent par exemple d'obtenir plus simplement des aperçus analytiques plus détaillés. Ces outils peuvent non seulement être utilisés pour analyser les performances, mais aussi pour rendre le sport plus sûr et plus sain. Les capteurs portatifs, ou wearables, démocratisent les possibilités de mesure, et un grand nombre de sportifs utilisent déjà leur smartphone ou d'autres capteurs dans leur sport. La numérisation offre également des opportunités de positionnement stratégique dans le domaine de la gestion des clubs sportifs et de la communication avec les membres.

### **3.3.2 Champs thématiques**

Du point de vue de l'encouragement du sport, le besoin de connaissances se fait principalement sentir dans les champs thématiques suivants:

- (1) Valeurs dans le sport
- (2) Femmes et sport
- (3) Développement durable du sport

#### **(1) Valeurs dans le sport**

Le champ thématique «Valeurs dans le sport» comprend des problématiques liées à différents aspects. Pour la période de recherche 2025-2028, le «comportement éthique» et la «bonne gouvernance» revêtent une grande importance.

##### **Comportement éthique**

Aujourd'hui, la société exige, à juste titre, un comportement éthique dans le sport. Il existe toute une série de questions à examiner à ce sujet, notamment les facteurs liés à la personnalité et à l'environnement des entraîneurs, des coéquipiers, ainsi que l'ambiance et la philosophie au sein des équipes et des structures organisationnelles. Comment les contraintes, comme la pression des résultats, la tentation d'adopter un comportement déloyal ou les conflits entre les objectifs personnels et les principes éthiques, se répercutent-elles sur les décisions et les actions des sportifs, des athlètes, des moniteurs, des entraîneurs et des managers sportifs? Il s'agit également d'examiner quelles approches pédagogiques, quels contextes sociaux ou quelles interventions peuvent contribuer au développement d'un comportement éthique. Quels rôles jouent la conception de l'organisation et les incitations mises en place dans un système d'encouragement dans la promotion d'un comportement éthique?

##### **Bonne gouvernance**

Le fait que le sport de compétition permette de réaliser des profits rend ce dernier vulnérable aux abus. Le manque de pression du marché en raison du monopole exercé par les grandes fédérations sportives internationales conjugué au manque de contrôle au sein du système sportif

compromet l'efficacité de ce système dans son ensemble et génère de mauvaises incitations. Les liens d'interdépendance qui existent dans le monde du sport peuvent mettre à mal sa capacité d'autorégulation, avec comme conséquence directe une perte de crédibilité et une atteinte à l'intégrité des organisations sportives et des compétitions. La rapide croissance économique met parfois en danger les valeurs du sport. Dans les cas extrêmes, cette menace se traduit par la corruption de fonctionnaires, la manipulation de compétitions ou encore la consommation par les athlètes de substances interdites. Ce sont les fondements mêmes du sport, inscrits dans la loi sur l'encouragement du sport, comme l'éthique et la sécurité, qui sont en jeu. Les corollaires négatifs de la mainmise de l'économie de marché sur le sport doivent être combattus énergiquement. La croissance qu'il connaît contraint aussi le monde du sport à évaluer les changements auxquels il est soumis sous les aspects de la durabilité et de la bonne gouvernance.

Quels processus et structures de gouvernance les organisations sportives mettent-elles en place? Compte tenu des structures particulières de l'industrie du sport, les organisations sportives sont-elles en mesure de créer de la valeur à leur propre profit, d'agir dans un esprit d'entreprise et d'empêcher des tiers d'accéder au marché? Les manipulations et la corruption sont-elles des réalités sur ce marché? Pour garantir l'intégrité du sport, il est essentiel de répondre de façon fondée à ces questions en s'appuyant sur des données fiables.

## **(2) Femmes et sport**

Des connaissances approfondies font encore largement défaut sur le thème «Femmes, jeunes filles et sport», et il reste beaucoup d'actions à mener dans ce domaine. Cela concerne non seulement des aspects sociaux et structurels comme la visibilité médiatique des femmes sportives (reportages), la représentation des femmes dans les organes de direction des institutions sportives, mais aussi des aspects médicaux comme la physiologie féminine dans le sport. Les filles, quant à elles, sont encore sous-représentées dans le sport organisé et elles se détournent du sport associatif plus tôt que les garçons. Des études montrent qu'une grande partie d'entre elles sont moins attirées par la recherche assidue de la performance et par la compétition. Pour faire un pas vers l'égalité des chances, les efforts de recherche doivent être poursuivis dans ces domaines.

Trois aspects doivent donc être creusés:

### **Conditions pouvant favoriser l'augmentation du nombre des femmes dans le sport organisé**

Les femmes sont encore sous-représentées dans les structures du sport organisé. Or, pour développer le sport aujourd'hui et anticiper correctement les besoins de demain, que ce soit au niveau de la direction des clubs, de l'arbitrage ou de l'entraînement, il importe de mieux exploiter le potentiel des hommes comme celui des femmes. Quels facteurs pourraient permettre d'accroître la représentation des femmes dans les structures du sport organisé? Des organes de promotion de l'égalité au sein des fédérations seraient-ils un outil efficace? Des programmes de mentorat pourraient-ils améliorer la situation? Quelles mesures et stratégies permettraient d'augmenter la proportion de femmes entraîneuses dans le sport de performance et le sport d'élite?

### **Les femmes et le sport de performance**

Dans le domaine scientifique, les femmes demeurent sous-représentées aussi bien comme sujets que comme chercheuses si l'on fait abstraction des études sur la physiologie féminine dans le sport. Le fossé des genres en sciences («scientific gender gap») est dû non seulement à des

facteurs historiques, mais aussi à des facteurs méthodologiques. En ce qui concerne la méthodologie, la réalisation d'études avec des athlètes féminines s'avère être un défi en raison de situations hormonales diverses (préparations contraceptives, phases de reproduction, jours du cycle). Des efforts méthodologiques et financiers supplémentaires sont nécessaires afin de tenir compte de ces différences hormonales (p. ex. échantillons plus larges, prises de sang répétitives). Jusqu'à présent, les connaissances scientifiques en matière de physiologie du sport étaient considérées comme acquises dans la pratique, bien qu'elles reposaient généralement sur des résultats d'études menées sur des sujets masculins. La prise en compte de la physiologie féminine en matière de performance sportive contribue à réduire le fossé général entre les genres («Global Gender Gap»), qui reflète la parité entre les sexes dans différents domaines clés: 1) participation économique et opportunité, 2) niveau de scolarité, 3) santé et survie et 4) autonomisation politique.

### **Activité sportive des filles et des jeunes femmes**

Des études montrent que les filles et les jeunes femmes se dépensent moins physiquement que leurs homologues masculins et qu'elles sont moins nombreuses dans les activités sportives organisées. Quelle forme donner aux offres d'activités physiques et sportives pour qu'elles y participent davantage? Comment mettre le sport en scène pour qu'elles en retirent des expériences positives et qu'elles aient envie de faire une activité physique et sportive toute leur vie? Par ailleurs, comment les offres sportives pourraient-elles mieux tenir compte des intérêts des personnes de sexe féminin issues de la migration – soit près de la moitié de la population suisse immigrée – et, plus largement, des intérêts de toutes les filles et jeunes femmes? Comment mieux exploiter le pouvoir d'intégration des associations sportives? Quelles sont les conditions à réunir, en termes structurels, pour que les femmes issues de la migration s'impliquent en tant que bénévoles? Et parviendrait-on, en engageant à dessein des jeunes femmes comme monitrices, à produire un effet d'émulation?

### **(3) Développement durable du sport**

Les organisations, manifestations et infrastructures sportives doivent mener leurs activités et proposer leurs offres en tenant compte des facteurs sociaux, environnementaux et économiques.

Au cours des dernières années, le sport a connu de nombreux changements en raison de facteurs sociodémographiques, technologiques, écologiques et économiques. Les clubs sportifs restent toutefois les principaux prestataires d'offres de sport, en particulier pour les enfants et les jeunes, et remplissent de nombreuses fonctions d'intérêt général. Ils constituent le fondement du développement de sport de droit privé et de l'éducation axée sur les valeurs. Ils jouent un rôle important dans l'intégration sociale des personnes issues de l'immigration et des personnes en situation de handicap. Ils constituent également la base du système d'encouragement dans les disciplines sportives. Sans le bénévolat dans les clubs, les offres de sport populaire, de sport de performance et de sport de la relève ne pourraient pas être mises en œuvre de manière durable sur le plan économique et social. En développant les clubs et les organisations sportives dans une perspective d'avenir, il est possible de contribuer à ce que les échanges sociaux au sein de la population se poursuivent dans le cadre de ces structures à bas seuil.

Les grandes manifestations sportives constituent un moteur important pour le développement économique et social d'une région ou d'un pays, car elles génèrent des retombées économiques majeures en matière de nuitées et de consommation. Elles ont également un impact sur le plan social à travers le phénomène de regroupement et d'échange interculturel tout comme sur



l'image d'une région ou d'un pays entier. À travers la construction d'installations sportives, de bâtiments, de moyens de transport ou de routes, elles constituent également un levier important pour le développement territorial et la mobilité. Le réchauffement climatique, de même que les crises sanitaires et économiques, influencent les choix d'organisation ainsi que l'impact et l'héritage des grands événements sportifs. De nouveaux formats, sports et partenariats devront être étudiés plus en détail afin de mieux exploiter leur potentiel à long terme. Comment la communication interne et externe peuvent-elles être stratégiquement ancrées dans les organisations sportives afin de faire progresser leur sport, d'utiliser efficacement leur succès et d'atteindre les objectifs de légitimité visés?

### **3.3.3 Axes de recherche de la HEFSM**

Lorsqu'elle réalise des études dans les domaines des sciences de l'entraînement et de l'économie du sport, la HEFSM veille, dans la mesure du possible, à ce que les deux sexes soient représentés parmi les participants. Cette démarche permet d'acquérir des connaissances propres à chaque sexe.

En fusionnant les données issues de la compétition, de l'entraînement, des tests de performance et des études, l'objectif est d'obtenir de nouvelles connaissances pour le développement de la performance et les prévisions.

## **3.4 Monitoring dans le domaine du sport et de l'activité physique**

### **3.4.1 Description**

Le monitoring constitue une forme élémentaire de l'évaluation de l'efficacité. L'observation continue de l'évolution du sport et de l'activité physique dans notre pays a débuté en 2000 avec le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse. En collaboration avec les partenaires du sport, un instrument de monitoring a été mis en place, à savoir l'Observatoire Suisse du Sport. Durant la période 2017-2023, les efforts consentis dans les domaines de l'encouragement général du sport et de l'activité physique, de la formation, du sport d'élite, de l'éthique et de la sécurité dans le sport ainsi que de l'observation du système sportif suisse ont été consolidés et, pour partie, approfondis avec l'intégration de nouveaux aspects.

### **3.4.2 Besoin de connaissances**

Le comportement en matière de sport et d'activité physique ainsi que les données concernant les habitudes sportives des Suisses constituent des indicateurs centraux pour la politique du sport en Suisse. Périodiquement, une étude est réalisée à ce sujet sous le nom de «Sport Suisse». Il convient de poursuivre sur la même lancée que pour la période allant de 2008 à 2020. Par ailleurs, le monitoring de l'économie du sport (observation de l'activité économique liée au sport) est important pour pouvoir mieux décrire, classer et donc appréhender le phénomène de l'économisation du sport.

En raison de l'importance croissante du sport dans la société, la politique prend régulièrement en compte de nouveaux champs thématiques qui n'ont pas fait l'objet d'une observation continue jusqu'à présent et dont on sait relativement peu de choses. Il s'agit par exemple d'élargir la représentation de l'impact environnemental du sport, de l'importance économique d'événements sportifs récurrents, de la violence dans le sport ou encore de l'ampleur des violations des règles éthiques du sport.

### **3.4.3 Axes de recherche de l'OFSP**

Durant la période 2025-2028, l'OFSP se concentrera en priorité sur le monitoring des domaines suivants: l'observation des habitudes sportives des adultes et des adolescents (étude Sport Suisse), l'évaluation régulière des tests de condition physique lors du recrutement et le développement de l'économie du sport en Suisse.

En ce qui concerne la thématique «Valeurs dans le sport», l'accent sera mis sur le développement d'indicateurs et leur vérification dans la perspective d'une enquête régulière.

Afin de combler les lacunes avec précision, la possibilité d'une collaboration élargie avec des partenaires dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la santé doit être envisagée en permanence.

## **4 Financement 2025-2028**

### **4.1 Valeurs planifiées du financement direct**

En annexe du message FRI 2025-2028, les organes fédéraux indiquent les moyens financiers prévus pour cette période. Pour la réalisation du plan directeur de recherche «Sport et activité physique» 2025-2028, il est prévu d'affecter 2 millions de francs à des mandats externes et à des subventions de recherche, ainsi que 6 millions de francs environ à des travaux de recherche intramuros. Il convient en outre de souligner que ces moyens ne serviront pas seulement à financer les thèmes de recherche formulés pour la période, mais aussi les questions de recherche à caractère urgent découlant de nouveaux défis politiques et sociaux qui ne peuvent pas être anticipés. Les moyens disponibles étant limités, il est nécessaire de définir des accents. Les questions figurant au chapitre 3 sont citées à titre d'exemples, elles ne pourront pas toutes donner lieu à des projets de recherche.

## **5 Acteurs et interfaces**

### **5.1 Description des principaux acteurs**

Le domaine des sciences du sport a connu des mutations importantes ces dernières années. Cela se reflète dans le nombre croissant d'acteurs qui étudient le phénomène du sport et de l'activité physique, et cela sous différents angles. Entre 2005 et 2010, l'intégration des anciens instituts de sport orientés vers la pratique dans des facultés universitaires a entraîné une hausse du nombre de chaires de sciences du sport et d'activités de recherche correspondantes. Les hautes écoles pédagogiques ont, ces cinq dernières années, davantage mis l'accent sur la recherche dans le domaine de l'école. En outre, les chercheurs actifs dans le domaine des sciences du sport et du mouvement proviennent d'horizons variés (médecine, biologie, sciences de l'éducation, psychologie ou économie, p. ex.).

Dans la recherche appliquée, les principaux acteurs comprennent les hautes écoles spécialisées, les instituts de recherche rattachés à des hautes écoles et, en particulier dans le domaine de l'économie du sport, des institutions privées et des entreprises actives dans la recherche en sciences sociales. Depuis 2017, Swiss Olympic, en sa qualité de fédération faîtière du sport

suisse, soutient davantage les projets de recherche fortement axés sur la pratique des fédérations sportives, mais n'effectue pas de recherche elle-même. La liste des principaux acteurs figure à l'annexe 2.

## **5.2 Interfaces avec le domaine des hautes écoles**

La Conférence du réseau d'études en sport suisse CR permet un échange régulier avec des représentants des instituts universitaires de sciences du sport et des hautes écoles pédagogiques. La Société suisse des sciences du sport (4S) se considère comme un réseau des sciences du sport en Suisse et développe, grâce à des échanges interdisciplinaires, des normes de qualité et de quantité pour la recherche dans ce domaine. La HEFSM a établi un partenariat structuré avec la BFH et collabore pour les thèses et les projets avec l'EPFZ, les universités de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, la FHGR et des institutions étrangères.

## **5.3 Interfaces avec d'autres unités administratives de la Confédération**

Les plans directeurs de recherche sont élaborés en parallèle dans tous les domaines politiques. Les interfaces pertinentes entre les domaines politiques sont brièvement présentées ci-après.

Pour les thèmes concernés, la collaboration peut prendre plusieurs formes: collaboration dans le cadre d'un groupe d'accompagnement, échange régulier d'informations ou utilisation des résultats de la recherche. Des projets de recherche peuvent également être attribués et financés conjointement. Si, dans un des champs thématiques suivants, un besoin de recherche est identifié, les différentes parties doivent se coordonner.

### **5.3.1 Recherche dans le domaine de la santé: Office fédéral de la santé publique (OFSP)**

Un échange institutionnel a lieu dans le cadre de la stratégie MNT. Le transfert de connaissances repose sur la participation à des groupes spécialisés permanents, p. ex. le groupe d'accompagnement du Système de monitoring suisse des Addictions et des Maladies non transmissibles (MonAM), ainsi qu'à des groupes de suivi de projets spécifiques. Lorsqu'un besoin en matière de recherche est avéré dans le domaine de l'activité physique, les possibilités de synergies sont explorées, de même que les possibilités de financement conjoint des projets.

### **5.3.2 Recherche dans le domaine de l'environnement: Office fédéral de l'environnement (OFEV)**

Le groupe de coordination fédéral «Sport, activité physique, territoire et environnement», dans lequel sont représentés l'OFEV, l'OFSP, l'OFSP et l'ARE, traite régulièrement de la pratique du sport dans la nature, des manifestations sportives, des installations sportives et de l'accessibilité des espaces d'activité physique.

### **5.3.3 Recherche dans le domaine de l'aménagement durable du territoire: Office fédéral du développement territorial (ARE)**

Dans le domaine de l'aménagement durable du territoire et de la mobilité, il existe des sujets d'intérêt communs dans divers domaines: projets-modèles pour un développement territorial durable 2025-2028 dans les agglomérations, durabilité des grandes manifestations sportives, plans directeurs cantonaux.

### **5.3.4 Autres collaborations ponctuelles**

L'enquête suisse sur la santé dirigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) porte également sur l'activité physique. L'OFSPPO est représenté dans des groupes spécialisés. En matière de transports et de durabilité, il collabore avec l'OFROU sur le trafic de loisirs et l'augmentation de l'attractivité de la mobilité douce. Les intérêts de l'OFSPPO recoupent également ceux du SECO concernant le tourisme hivernal, notamment l'initiative Sports de neige Suisse et les grandes manifestations sportives.

## **5.4 Collaboration avec d'autres organisations**

Dans le cadre de l'observation de l'évolution du sport en Suisse, l'OFSPPO collabore avec Swiss Olympic, le bureau de prévention des accidents BPA et la SUVA. Des projets de recherche sont menés conjointement, par exemple dans le cadre de l'enquête Sport suisse de l'Observatoire Suisse du Sport.

## **6 Organisation et assurance qualité**

Le comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration édicte des directives pour l'assurance qualité de la recherche de l'administration fédérale. Ces directives s'adressent principalement aux personnes qui, au sein des services fédéraux, sont directement impliquées dans la recherche visant l'accomplissement des tâches de l'administration.

### **6.1 Organisation interne**

L'OFSPPO met en œuvre le plan directeur de recherche en collaboration avec les responsables de la HEFSM. Les projets externes sont rassemblés et accompagnés par un seul et même service. Les réponses aux questions de recherche actuelles peuvent être traitées de l'une des trois manières suivantes:

- L'OFSPPO publie les questions de recherche. Les projets sont mis au concours, évalués et accompagnés selon les directives du SEFRI concernant l'assurance qualité<sup>9</sup> ainsi que selon les processus internes.
- La HEFSM conduit ses propres projets de recherche internes conformément à la législation, en plus de ses activités d'enseignement et des prestations qu'elle fournit<sup>10</sup>.
- Lorsqu'un besoin en matière de recherche est avéré dans un domaine transversal avec d'autres domaines politiques, la formulation des questions de recherche et l'attribution des mandats de recherche donnent lieu à une collaboration avec d'autres services fédéraux.

Les demandes de subsides présentées dans le cadre de la mise au concours de questions de recherche sont évaluées selon la procédure prévue dans l'ordonnance du DDPS régissant l'octroi de subventions à des projets de recherche en sciences du sport (RS 415.014).<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> «[L'assurance qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale](#)», directives du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale, 26 mars 2014.

<sup>10</sup> Un répertoire de publications est disponible sur la page <https://www.ehsm.admin.ch/fr/wissenschaftliche-publikationen> [page consultée le 19 décembre 2023]

<sup>11</sup> [Ordonnance du DDPS régissant l'octroi de subventions à des projets de recherche en sciences du sport](#) [page consultée le 19 décembre 2023]

Les mandats sont mis au concours conformément aux prescriptions légales. Lorsqu'un mandat direct est nécessaire, les processus *ad hoc* des marchés publics sont respectés.

## **6.2 Objectifs en matière d'assurance qualité**

Le comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration édicte des directives pour l'assurance qualité de la recherche de l'administration fédérale<sup>12</sup>. Le plan directeur d'assurance qualité de la recherche de l'administration fédérale comprend les trois axes que sont le management de la recherche, les comptes rendus et le contrôle de l'efficacité. En outre, la planification stratégique, la transparence de la procédure d'adjudication, l'information sur les projets dans la base de données ARAMIS, la publication des résultats de recherche et le suivi de la recherche jouent un rôle capital. Les directives pour l'assurance qualité s'adressent principalement aux personnes qui, au sein des services fédéraux, sont directement impliquées dans la recherche visant l'accomplissement des tâches de l'administration. Les services fédéraux effectuant de la recherche sont tenus d'appliquer ces directives pour l'élaboration de leurs propres plans directeurs et directives en matière d'assurance qualité. Chaque mandat est accompagné par un responsable de projet à l'OFSPPO. Celui-ci se tient régulièrement informé de la progression du projet et de ses résultats.

## **6.3 Transfert des connaissances et diffusion des résultats**

Les résultats de la recherche effectuée par l'administration fédérale contribuent avant tout à l'accomplissement de ses tâches. Dans le domaine de l'encouragement du sport, l'orientation pratique revêt une importance particulière. Il importe que les résultats soient, si cela est pertinent, intégrés dans les canaux de formation – notamment la formation d'enseignant, d'entraîneur, de moniteur et de coordinateur de sport – qu'ils soient communiqués aux fédérations sportives sous une forme appropriée et qu'ils permettent d'améliorer les offres dans le domaine de l'encouragement du sport. Les travaux d'importance majeure susceptibles d'intéresser un large public sont publiés par l'OFSPPO sous forme de brochures. En parallèle, des manifestations sont organisées pour informer d'autres milieux (cantons, chercheurs, personnes concernées).

Les projets sont saisis dès leur début dans la banque de données ARAMIS. À la fin des travaux, les principaux résultats sont publiés sous la forme d'un résumé.

---

<sup>12</sup> «[L'assurance qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale](#)», directives du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale, 26 mars 2014.



## Annexes

### Annexe 1: La recherche de l'administration fédérale

#### A1. Définition de la recherche de l'administration fédérale

La recherche pratiquée et soutenue par l'administration fédérale, communément appelée «recherche de l'administration fédérale», est la recherche dont les résultats sont nécessaires à l'administration fédérale dans l'accomplissement de ses tâches ou qu'elle lance elle-même dans l'intérêt public. Elle permet par exemple de mettre en place les bases scientifiques nécessaires pour le développement et l'élaboration des différentes politiques sectorielles (chapitre A3), pour les travaux d'exécution dans le cadre des prescriptions légales, pour les travaux législatifs ou encore pour les réponses aux interventions parlementaires et leur exécution. La recherche de l'administration fédérale se situe donc à l'interface entre la recherche scientifique et la politique ou la pratique. Il s'agit d'une recherche qui introduit la dimension scientifique et technique dans la discussion politique et qui sert de base à la formulation des objectifs des différents domaines concernés. La recherche de l'administration fédérale peut inclure pratiquement tout le spectre de la recherche scientifique, de la recherche fondamentale au développement – par exemple dans le domaine de la mise en place d'installations pilotes ou de démonstration – en passant par la recherche appliquée. La loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI, [RS 420.1](#)), en tant que loi-cadre<sup>13</sup>, de même que les dispositions légales spécifiques qui l'accompagnent (voir chapitre A2) confèrent sa légitimité à la recherche de l'administration fédérale. S'inscrivant dans les stratégies élaborées par les services de la Confédération, la recherche inclut les mesures suivantes:

- l'attribution de mandats de recherche (recherche sous contrat);
- l'exploitation des établissements fédéraux de recherche (*recherche intramuros*);
- la réalisation de ses programmes de recherche propres, notamment en collaboration avec les établissements de recherche du domaine des hautes écoles, les institutions chargées d'encourager la recherche telles que le Fonds national suisse (FNS), Innosuisse ou d'autres organisations d'encouragement;
- les subventions versées aux établissements de recherche du domaine des hautes écoles pour l'exécution de leurs projets et de leurs programmes de recherche;
- les subventions que les services de la Confédération versent aux institutions et organisations internationales pour leurs projets et leurs programmes de recherche.

Ne font pas partie de la recherche de l'administration fédérale les subventions allouées à des organes de recherche en vertu de l'art. 4 LERI – à savoir les institutions chargées d'encourager la recherche (FNS, Académies), Innosuisse et les établissements de recherche du domaine des hautes écoles (domaine des EPF; hautes écoles et autres institutions du domaine des hautes écoles); les infrastructures et institutions de recherche et les centres de compétences technologiques visés à l'art. 15 LERI – et les contributions au financement structurel des institutions et organisations scientifiques internationales.

Dans la pratique, la recherche de l'administration fédérale repose sur les cinq principes que sont la légalité, l'adéquation, l'efficacité, la rentabilité et le respect des normes de qualité scientifiques. Les services de la Confédération qui effectuent eux-mêmes de la recherche,

---

<sup>13</sup> Révision totale de la LERI du 14 décembre 2012.

mandatent des tiers ou versent des subventions pour des activités de recherche assument la responsabilité principale pour la recherche de l'administration fédérale.

## **A2. Mandat légal**

### Loi-cadre

L'engagement de la Confédération en faveur de la recherche et de l'encouragement de la recherche se fonde sur l'art. 64 Cst. ([RS 101](#)), où il est stipulé que la Confédération encourage la recherche scientifique et l'innovation et gère, crée ou reprend des centres de recherche.

La [LERI](#) a été développée en tant que loi-cadre pour la recherche de l'administration fédérale: l'administration fédérale est un organe de recherche dans la mesure où elle utilise des moyens fournis par la Confédération pour les activités de recherche et d'innovation (art. 4, let. d). La Confédération encourage la recherche et l'innovation selon la LERI et en vertu de lois spéciales en pratiquant sa propre recherche, notamment en instituant et en gérant des établissements fédéraux de recherche (art. 7, al. 1, let. e). La finalité et les mesures de la recherche de l'administration (voir ci-dessus) ainsi que les directives, telles que celles qui concernent l'acquisition de fonds de tiers, sont présentées à l'art. 16. L'art. 17 règle la création d'établissements fédéraux de recherche. La coordination de la recherche de l'administration fédérale est une activité importante constitutive de celle-ci. À cette fin, le Conseil fédéral a institué un comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration, dont la tâche principale est de coordonner l'élaboration des programmes pluriannuels et d'édicter des directives en matière d'assurance de la qualité (art. 42). Les programmes pluriannuels spécifiques à la recherche de l'administration fédérale sont un instrument de coordination et de planification qui prend la forme de plans directeurs de recherche plurisectoriels, intégrant les priorités thématiques des hautes écoles, les programmes d'encouragement du FNS réalisés sous contrat pour le compte de la Confédération et les activités d'Innosuisse (art. 45).

### Bases fournies par les lois spéciales

En dehors de la LERI, la recherche de l'administration fédérale est visée par plus de 55 [dispositions de lois spéciales](#). La Confédération y formule d'une part des mandats directs d'évaluation, d'enquête ou de vérification que requièrent les travaux scientifiques correspondants. D'autre part, les dispositions de lois spéciales créent un cadre légal qui permet à la Confédération de soutenir la recherche dans des domaines spécifiques au moyen de contributions (subvention). Les principes d'encouragement visés par les dispositions de la loi sur les subventions (LSu) sont précisés dans les lois spéciales. Et même là où une base légale explicite fait défaut en matière de mandat de recherche, l'application du droit en vigueur nécessite souvent un savoir spécialisé devant être mis à jour par le biais de la recherche (p. ex. lors de l'édiction de directives ou d'ordonnances). De ce fait, les obligations concernant la recherche font aussi souvent partie intégrante de la convention de prestations établie selon le nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG) ou sont fixées dans des ordonnances sur l'organisation des départements valables pour plusieurs offices ou services.

### Obligations découlant d'accords internationaux et de mandats parlementaires

Outre les dispositions prévues par les lois spéciales, plus de 90 traités, conventions ou accords d'adhésion contiennent ou impliquent des obligations de recherche ou d'efforts nationaux de recherche dans les champs thématiques concernés. Toutefois, même pour les cas où les accords ne contiennent pas d'obligations explicites en ce sens, la recherche sur mandat est essentielle pour certains offices et services fédéraux pour assurer le maintien de contacts nécessaires sur le plan international. La recherche de l'administration fédérale permet donc un échange fondé sur des connaissances spécialisées dégagées de ses propres observations scientifiques actuelles.

Le Parlement lui-même demande à l'administration, par voie d'initiatives, de motions, de postulats, d'interpellations ou de questions, de rédiger des projets législatifs et des rapports d'examen ainsi que de fournir des renseignements dont le traitement peut nécessiter des activités de recherche de l'administration fédérale.

## **A3. Coordination de la recherche de l'administration fédérale**

### Structuration de la recherche de l'administration fédérale en domaines politiques

La responsabilité générale pour la recherche de l'administration fédérale relève de la compétence des divers départements et offices fédéraux. Dans l'intérêt de la bonne coordination et coopération entre les services fédéraux, la recherche de l'administration fédérale est structurée en domaines politiques. Les domaines politiques requérant l'établissement d'une planification stratégique de la recherche (art. 45, al. 3, LERI) sont fixés par le Conseil fédéral dans le cadre du message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (art. 46, al. 1, let. d, LERI). À cet effet, les services fédéraux concernés élaborent des plans directeurs de la recherche à quatre ans sous la direction d'un service fédéral responsable et avec le concours ciblé d'experts externes (en règle générale une commission ou un groupe d'accompagnement scientifique). L'élaboration des plans directeurs de la recherche se fonde sur les principes du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration<sup>14</sup>. Ces plans directeurs de la recherche constituent des documents stratégiques clairs et complets. Ils servent de source d'information aux acteurs de la recherche intéressés ou concernés au sein et à l'extérieur de la Confédération et de manière générale aux pouvoirs publics; ils soutiennent la coordination de la recherche et constituent un instrument de planification et de légitimation des activités de recherche de la Confédération. Depuis la période FRI 2004–2007, des plans directeurs de la recherche sont établis pour les onze domaines politiques suivants: 1. Santé (sous la responsabilité de l'OFSP), 2. Sécurité sociale (OFAS), 3. Environnement (OFEV), 4. Agriculture (OFAG), 5. Énergie (OFEN), 6. Aménagement durable du territoire et mobilité (ARE), 7. Développement et coopération (DDC), 8. Politique de sécurité et de paix (S+T, OFPP, secrétariat général DFAE), 9. Formation professionnelle (SEFRI), 10. Sport et activité physique (OFSPPO) et 11. Transports et durabilité (OFROU).

---

<sup>14</sup> «Principes pour l'élaboration des plans directeurs 2025 – 2028 en matière d'activités de recherche de l'administration fédérale dans les 11 domaines politiques», comité de coordination, octobre 2022.

### Comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration

Siègent au comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration les membres des directions des offices fédéraux dotés de leur propre recherche et de l'Administration fédérale des finances, de même que les représentants du FNS, d'Innosuisse et du Conseil des Écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF). Un membre de la direction du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) préside le comité.

En vertu de la LERI, le comité interdépartemental de coordination de l'administration fédérale est notamment chargé de coordonner les plans directeurs de la recherche<sup>15</sup> et d'élaborer des directives concernant l'assurance de la qualité<sup>16</sup>. Le comité assure en outre la coordination stratégique de la recherche de l'administration fédérale, apporte son soutien dans le travail de coordination requis par les thématiques importantes qui présentent un besoin de recherche dans plusieurs offices, sert de plateforme pour l'échange de bonnes pratiques relatives à l'assurance de la qualité, détermine chaque année le coût de la recherche et le cadre budgétaire de la recherche de l'administration fédérale sous la forme d'une publication<sup>17</sup>, assume des tâches dans la sélection des programmes nationaux de recherche (PNR) et des pôles de recherche nationaux (PRN), assure la coordination entre la recherche de l'administration fédérale et les autres instruments de la recherche orientée et produit des évaluations sur des thèmes prioritaires en lien avec la recherche de l'administration fédérale.

Le pilotage inter-offices et interdépartemental des ressources financières de la recherche de l'administration fédérale *n'entre toutefois pas* dans le domaine de tâches dévolues au comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration. Une recommandation correspondante de la Commission de gestion du Conseil national (CdG-N) visant le pilotage des ressources de la recherche effectuée par l'administration fédérale a été rejetée par le Conseil fédéral en 2008<sup>18</sup>. Ce pilotage relève en dernier lieu de la responsabilité du Parlement, qui l'exerce dans le processus d'approbation des crédits spécifiques des offices et l'assume aujourd'hui de façon efficace dans le cadre de ses décisions budgétaires annuelles.

### Groupe de travail et secrétariat du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration

L'élaboration de documents de base, de directives et de rapports sur la recherche de l'administration fédérale et la préparation de séances et de décisions du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration incombent à un groupe de travail constitué de responsables de la recherche au sein des offices fédéraux concernés. Ce groupe de travail est dirigé par le secrétariat du comité, lequel est rattaché au SEFRI. Le secrétariat garantit quant à lui les flux d'information entre les représentants des offices fédéraux concernés et gère les affaires. Il est responsable du site Internet [www.ressortforschung.admin.ch](http://www.ressortforschung.admin.ch), qui fournit des informations succinctes sur les priorités de la recherche de l'administration fédérale dans

---

<sup>15</sup> «Principes pour l'élaboration des plans directeurs 2025 – 2028 en matière d'activités de recherche de l'administration fédérale dans les 11 domaines politiques», comité de coordination, octobre 2022.

<sup>16</sup> «[L'assurance qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale](#)», directives du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration fédérale, 26 mars 2014.

<sup>17</sup> Sont publiés chaque année: un rapport de suivi actualisé sur les investissements dans la recherche servant à l'accomplissement des tâches de l'administration fédérale, faits et chiffres ([www.ressortforschung.admin.ch](http://www.ressortforschung.admin.ch)).

<sup>18</sup> FF 2007 803 (<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2007/95/fr>).

les domaines politiques, présente les plans directeurs actuels de recherche, indique les liens vers les pages Internet de la recherche des offices fédéraux et documente les bases juridiques de la recherche. Les pages du site Internet contiennent également des fiches thématiques standardisées et mises à jour chaque année par les offices responsables des domaines politiques respectifs. Ces fiches informent le public sur les réussites (*success stories*) de la recherche de l'administration fédérale et sur les ressources financières qui lui sont consacrées.

### Banque de données ARAMIS

Le système d'information ARAMIS ([www.aramis.admin.ch](http://www.aramis.admin.ch)) contient des informations sur les projets de recherche et les évaluations que la Confédération réalise elle-même ou qu'elle finance. Les objectifs et les tâches du système sont décrits dans l'ordonnance relative au système d'information ARAMIS sur les projets de recherche et développement de la Confédération ([RS 420.171](#)): 1) créer la transparence des flux financiers dans le domaine de la recherche et de l'innovation, (2) coordonner les contenus scientifiques des projets de recherche financés ou réalisés par la Confédération et (3) collecter les données nécessaires aux statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le domaine «Recherche et développement de la Confédération», (4) planifier et piloter les activités dans le domaine de l'encouragement de la recherche et de l'innovation, (5) soutenir la gestion des projets.

Le système d'information fonctionne comme une simple application de banque de données où sont représentés tous les projets de recherche et l'ensemble des contrôles/évaluations de l'efficacité de l'administration fédérale (projets séparés ou groupés). ARAMIS, un des piliers de l'assurance qualité pour la recherche de l'administration fédérale, est logiquement inscrit dans les directives relatives à l'assurance qualité que le comité interdépartemental a édictées. Afin de soutenir la coordination et la planification de la recherche de l'administration fédérale et de garantir une utilisation efficace des ressources, des informations détaillées sur le type de recherche (recherche intramuros, mandats de recherche et contributions à la recherche), sur les mandataires et sur les dépenses des offices dans le cadre des plans directeurs de recherche sont produites tous les ans à partir de la base de données ARAMIS à l'intention du comité de coordination, lequel est ainsi informé de l'évolution et de l'affectation des ressources au sein des différents offices. Les données financières sont publiées chaque année sous la forme d'un rapport de suivi<sup>19</sup>.

## **A4. Objectifs du comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration pour la période 2025-2028**

Le comité interdépartemental de coordination de la recherche de l'administration poursuit les objectifs prioritaires suivants pendant la période 2025-2028:

(1) Le comité de coordination a adopté des principes pour la coordination de la procédure d'élaboration des plans directeurs de recherche pour les domaines politiques<sup>20</sup>. Les plans di-

---

<sup>19</sup> Sont publiés chaque année: un rapport de suivi actualisé sur les investissements dans la recherche servant à l'accomplissement des tâches de l'administration fédérale, faits et chiffres ([www.ressort-forschung.admin.ch](http://www.ressort-forschung.admin.ch))

<sup>20</sup> «Principes pour l'élaboration des plans directeurs 2025 – 2028 en matière d'activités de recherche de l'administration fédérale dans les 11 domaines politiques», comité de coordination, octobre 2022.



recteurs de recherche servent d'instrument de planification aux offices fédéraux pour la période d'encouragement 2025-2028 et leur permettent de mener des activités de recherche conformément aux priorités fixées. En outre, les offices fédéraux ont élaboré dans un document commun un aperçu de la recherche de l'administration fédérale dans le cadre des travaux du comité de coordination en vue de la période FRI 2025-2028. Ce document contient une étude des principaux défis à venir et des champs d'action majeurs dans la perspective spécifique de la recherche de l'administration fédérale. Le document sert notamment de base pour permettre au comité de coordination de déterminer le besoin de coordination pour les thématiques importantes dans lesquelles plusieurs offices fédéraux sont impliqués.

(2) Les thèmes de recherche plurisectoriels qui ont été identifiés et traités pour la période FRI 2021-2024, à savoir (1) Comportement durable, (2) *Sharing Society*, (3) Sécurité des données, (4) *Smart Regions*, (5) Santé et environnement, sont établis à long terme et les offices fédéraux concernés poursuivront de manière concertée leurs activités de recherche dans ces thèmes en fonction des besoins durant la période 2025-2028.

(3) Conformément à la décision du comité de coordination, les thématiques importantes qui présentent un besoin de recherche dans plusieurs offices seront abordées au sein du comité de coordination de manière proactive en vue de nourrir la discussion, la sensibilisation à ces thèmes et le soutien dans la coordination. Si nécessaire, des informations, des prises de position, des recommandations ou des demandes à l'intention du Conseil fédéral sont formulées dans le cadre des travaux du comité de coordination. À des fins de coordination, les appels d'offres planifiés ou déjà réalisés par la Confédération autour de thèmes importants sont périodiquement recensés et discutés au sein du comité de coordination.

(4) Afin de mieux prendre en compte les intérêts des offices fédéraux dans les programmes nationaux de recherche (PNR) en cours, le règlement des tâches et des fonctions attribuées aux représentants des offices fédéraux a été adapté au sein des comités de direction des PNR, notamment en ce qui concerne la participation des représentants à l'évaluation des esquisses et des demandes et l'utilisation et la communication de résultats de recherche majeurs dans l'administration fédérale. Les procédures qui ont fait leurs preuves seront maintenues pour la période 2025-2028, entre autres par des activités d'information correspondantes menées par les représentants des PNR au comité de coordination.

## Annexe 2: Liste des principaux acteurs

De plus en plus d'acteurs effectuent des recherches dans le domaine du sport. La liste suivante donne un aperçu des plus importants au moment de la rédaction de ce plan directeur.

| Domaine                                                  | Institut / entreprise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Site Internet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hautes écoles universitaires                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Département für Sport, Bewegung und Gesundheit (DBSG), Bâle</li> <li>- Département des neurosciences et des sciences du mouvement (NMS), Fribourg</li> <li>- Institut für Epidemiologie, Biostatistik und Prävention (EPBI), Zurich</li> <li>- Institut für Sportwissenschaft (ISPW), Berne</li> <li>- Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL)</li> <li>- Institut für Systemisches Management und Public Governance (IMP), Saint-Gall</li> <li>- Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), Lausanne</li> </ul> | <a href="http://www.dsbg.unibas.ch">www.dsbg.unibas.ch</a><br><a href="http://www3.unifr.ch/med/de/section/departments/nms/">www3.unifr.ch/med/de/section/departments/nms/</a><br><br><a href="http://www.ebpi.uzh.ch/de.html">www.ebpi.uzh.ch/de.html</a><br><a href="http://www.ispw.unibe.ch">www.ispw.unibe.ch</a><br><a href="http://www.unil.ch/issul/fr/home.html">www.unil.ch/issul/fr/home.html</a><br><a href="http://www.imp.unisg.ch">www.imp.unisg.ch</a><br><br><a href="http://www.iumsp.ch/">www.iumsp.ch/</a>                                                                                                                                                         |
| Écoles polytechniques fédérales (EPF) et domaine des EPF | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA), domaine de recherche Santé et performances, Dübendorf, Saint-Gall et Thoun</li> <li>- Laboratoire de mesure et d'analyse des mouvements (LMAM), Lausanne</li> <li>- Labor für Sensomotorische Systeme, Zurich</li> <li>- Institut für Bewegungswissenschaften und Sport (IBWS), Zurich</li> <li>- Institut für Biomechanik (IfB), Zurich</li> <li>- Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (WSL), Davos</li> </ul>                                                                  | <a href="http://www.empa.ch/web/empa/health-and-performance">www.empa.ch/web/empa/health-and-performance</a><br><br><a href="http://www.lmam.epfl.ch/">www.lmam.epfl.ch/</a><br><a href="http://www.biomech.ethz.ch/">www.biomech.ethz.ch/</a><br><a href="http://www.hest.ethz.ch/forschung/forschungsbereiche/bewegungswissenschaften-und-sport.html">www.hest.ethz.ch/forschung/forschungsbereiche/bewegungswissenschaften-und-sport.html</a><br><a href="http://www.sms.hest.ethz.ch/">www.sms.hest.ethz.ch/</a><br><a href="http://www.slf.ch/fr/neige/sports-dhiver/">www.slf.ch/fr/neige/sports-dhiver/</a>                                                                     |
| Instituts et centres rattachés                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS), Lausanne</li> <li>- Center for Sports Management, Saint-Gall</li> <li>- Center for Research in Sports Administration (CRSA), Zurich</li> <li>- Centre interdisciplinaire de recherche sur le sport, Lausanne</li> <li>- Centre International d'Étude du Sport (CIES), Neuchâtel</li> <li>- Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Lausanne</li> <li>- Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD), Lausanne</li> </ul>                                               | <a href="http://aists.org/">http://aists.org/</a><br><a href="https://center-sportmanagement.com/">https://center-sportmanagement.com/</a><br><a href="http://www.crsa.uzh.ch/index_en.html">www.crsa.uzh.ch/index_en.html</a><br><a href="http://www.unil.ch/centre-sport/home/menueinst/the-centre.html">www.unil.ch/centre-sport/home/menueinst/the-centre.html</a><br><a href="http://www.cies.ch/fr/cies/accueil/">www.cies.ch/fr/cies/accueil/</a><br><a href="http://www.unil.ch/idheap/fr/home.html">www.unil.ch/idheap/fr/home.html</a><br><a href="http://www.curml.ch/laboratoire-suisse-danalyse-du-dopage-lad">www.curml.ch/laboratoire-suisse-danalyse-du-dopage-lad</a> |

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Smart Move, Lausanne</li> <li>- Swiss Sport Management Center (SSMC), Fribourg</li> <li>- Swiss TPH, Department of Epidemiology and Public Health, Bâle</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <a href="https://thesmartmove.ch/">https://thesmartmove.ch/</a><br><a href="http://www.ssmc.ch/">www.ssmc.ch/</a><br><a href="http://www.swisstph.ch/about-us/departments/epidemiology-and-public-health-eph.html">www.swisstph.ch/about-us/departments/epidemiology-and-public-health-eph.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Hautes écoles spécialisées                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre BFH Technologies en médecine, santé et sport, Bienne</li> <li>- Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM), Macolin</li> <li>- Fachhochschule Südschweiz SUPSI</li> <li>- Haute École Pédagogique du Canton de Vaud, Lausanne</li> <li>- HES-SO, Valais-Wallis</li> <li>- Institut für Tourismus und Freizeit (ITF), Fachhochschule Graubünden (FGR), Coire</li> <li>- Institut für Tourismuswirtschaft (ITW), Lucerne</li> <li>- Pädagogische Hochschule, Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), Institut für Sekundarstufe und Institut für Unterstufe, Olten</li> <li>- Pädagogische Hochschule, (PH Bern), Fachdidaktikzentrum Sport, Berne</li> <li>- Pädagogische Hochschule (PHSG), Institut für Professionsforschung und Kompetenzentwicklung, Saint-Gall</li> <li>- Pädagogische Hochschule (PHZH), Fachgruppe Didaktiken Bewegung und Sport, Zurich</li> </ul> | <a href="http://www.bfh.ch/fr/recherche/domaines-de-recherche/centre-health-technologies/">www.bfh.ch/fr/recherche/domaines-de-recherche/centre-health-technologies/</a><br><a href="http://www.hefsm.ch/">www.hefsm.ch/</a><br><a href="http://www.supsi.ch/it/home">www.supsi.ch/it/home</a><br><a href="http://www.hepl.ch/cms/accueil/formation/unites-enseignement-et-recherche/did-education-physique-sportive.html">www.hepl.ch/cms/accueil/formation/unites-enseignement-et-recherche/did-education-physique-sportive.html</a><br><a href="http://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/hautes-ecoles/hes-so-valais-wallis">www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/hautes-ecoles/hes-so-valais-wallis</a><br><a href="http://www.fhgr.ch/fh-graubuenden/entwicklung-im-alpinen-raum/institut-fuer-tourismus-und-freizeit-itf/">www.fhgr.ch/fh-graubuenden/entwicklung-im-alpinen-raum/institut-fuer-tourismus-und-freizeit-itf/</a><br><a href="http://www.hslu.ch/de-ch/wirtschaft/ueber-uns/institute/itw/">www.hslu.ch/de-ch/wirtschaft/ueber-uns/institute/itw/</a><br><a href="http://www.fhnw.ch/de/die-fhnw/hochschulen/ph/institute/institut-sekundarstufe-1-und-2/professuren-am-isek/professur-sport-und-sportdidaktik-im-jugendalter">www.fhnw.ch/de/die-fhnw/hochschulen/ph/institute/institut-sekundarstufe-1-und-2/professuren-am-isek/professur-sport-und-sportdidaktik-im-jugendalter</a> et<br><a href="http://www.fhnw.ch/ph/ivu/professuren/bewegung-und-sport">www.fhnw.ch/ph/ivu/professuren/bewegung-und-sport</a><br><a href="http://www.phbern.ch/ueber-die-phbern/hochschule/institute/fachdidaktikzentren/fachdidaktikzentrum-sport">www.phbern.ch/ueber-die-phbern/hochschule/institute/fachdidaktikzentren/fachdidaktikzentrum-sport</a><br><a href="https://phsg-forschungsbericht.ch/fokus/professionsforschung-kompetenzentwicklung/">https://phsg-forschungsbericht.ch/fokus/professionsforschung-kompetenzentwicklung/</a><br><a href="http://www.phzh.ch/de/ueber-uns/fachgruppen/didaktiken-bewegung-und-sport/">www.phzh.ch/de/ueber-uns/fachgruppen/didaktiken-bewegung-und-sport/</a> |
| Fédérations et organisations sportives internationales | <ul style="list-style-type: none"> <li>- FIFA, Zurich</li> <li>- FIS, Oberhofen</li> <li>- IOC, Lausanne</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <a href="http://www.fifa.com/fr/about-fifa/medical">www.fifa.com/fr/about-fifa/medical</a><br><a href="http://www.fis-ski.com/en/inside-fis/governance/medical-iss">www.fis-ski.com/en/inside-fis/governance/medical-iss</a><br><a href="https://olympics.com/fr/">https://olympics.com/fr/</a><br><a href="https://uefaacademy.com/courses/rgp/">https://uefaacademy.com/courses/rgp/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- UEFA, Nyon</li> <li>- UCI, Aigle</li> <li>- AMA, Montréal et Lausanne</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                          | <a href="https://fr.uci.org/">https://fr.uci.org/</a><br><a href="http://www.wada-ama.org/fr/donnees-et-recherche/recherche-scientifique">www.wada-ama.org/fr/donnees-et-recherche/recherche-scientifique</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Fédérations et organisations sportives nationales | <ul style="list-style-type: none"> <li>- FSG, Aarau</li> <li>- Swiss Aquatics, Ittigen</li> <li>- Swiss Cycling, Granges</li> <li>- Swiss Olympic, Sciences du sport, Ittigen/Berne</li> <li>- Swiss Sailing, Ittigen</li> <li>- Swiss Shooting, Lucerne</li> <li>- Swiss-Ski, Worblaufen</li> </ul>                                                               | <a href="http://www.stv-fsg.ch/fr/index.html">www.stv-fsg.ch/fr/index.html</a><br><a href="http://www.swiss-aquatics.ch/fr/">www.swiss-aquatics.ch/fr/</a><br><a href="http://www.swissolympic.ch/fr/federations/promotion-soutien/sportwissenschaft">www.swissolympic.ch/fr/federations/promotion-soutien/sportwissenschaft</a><br><a href="http://www.swiss-sailing.ch/fr">www.swiss-sailing.ch/fr</a><br><a href="http://www.swissshooting.ch/fr/news/aktuelles/">www.swissshooting.ch/fr/news/aktuelles/</a><br><a href="http://www.swiss-ski.ch/fr/formation/recherche/">www.swiss-ski.ch/fr/formation/recherche/</a>                                                                                                                                     |
| Autres                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureau de prévention des accidents (BPA), Berne</li> <li>- Lamprecht und Stamm, bureau de recherches sociales et de conseil, Zurich</li> <li>- OYM Sports and Science Foundation</li> <li>-</li> <li>- SpArk, Sion</li> <li>-</li> <li>- SSI, Berne</li> <li>- SUVA, Lucerne</li> <li>-</li> <li>- Think Sport</li> </ul> | <a href="http://www.bfu.ch">www.bfu.ch</a><br><a href="http://www.lssfb.ch/de/startseite/willkommen">www.lssfb.ch/de/startseite/willkommen</a><br><a href="https://oymfoundation.ch/stiftung/">https://oymfoundation.ch/stiftung/</a><br><br><a href="https://spark-valais.ch/">https://spark-valais.ch/</a><br><a href="http://www.sportintegrity.ch/fr">www.sportintegrity.ch/fr</a><br><a href="http://www.suva.ch/fr-ch/accident/pour-les-fournisseurs-de-prestations/medecine-d-assurance-suisse-interlocuteurs-et-prestations?lang=fr-CH">www.suva.ch/fr-ch/accident/pour-les-fournisseurs-de-prestations/medecine-d-assurance-suisse-interlocuteurs-et-prestations?lang=fr-CH</a><br><a href="http://www.thinksport.org/fr/">www.thinksport.org/fr/</a> |

Auteur: Office fédéral du sport OFSPO  
Titre: Plan directeur de recherche Sport et activité physique 2025-2028  
Lieu: Macolin  
Année: 2024  
Site: OFSPO, [www.ofspo.admin.ch](http://www.ofspo.admin.ch)

Tous droits réservés. La reproduction ou la diffusion, sous quelque forme que ce soit, totale ou partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de l'éditeur et la mention des sources.